

CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE

Séance du 19 Décembre 2011 à 19 heures

Séance de Conseil Municipal à l'école, Rue Saint-Exupéry à Fleurville, désignée Mairie annexe en lieu et place de la Mairie de Fleurville.

En présence de Monsieur Michel ROBIN, Architecte, en charge du dossier d'aménagement de la Mairie et de ses annexes.

Président : Mme Patricia CLÉMENT

Présents : Mmes JAZÉ – CHABRIDON – COULON —Mrs PANNETIER - PERDRIX — PRUDENT – GUILLEMIN – LAMY-PERRET

Excusé : Mr GOMES

Mme CHABRIDON est désignée secrétaire de séance

Le compte-rendu du 21 Novembre 2011 est approuvé à l'unanimité

1) Présentation par Monsieur ROBIN du rapport d'analyse des offres pour le réaménagement de la Mairie et ses annexes :

M. ROBIN rappelle le déroulé de l'appel d'offres et son échéancier :

Appels d'offres à déposer avant le 06 novembre 2011 ; ouverture des plis le 10 novembre 2011 par la commission appels d'offres ; analyse des offres par le cabinet ROBIN.

Le dossier comprend 14 lots.

L'analyse des offres par le cabinet ROBIN a consisté en la vérification des offres pour chaque lot avec un contrôle portant sur plusieurs points . Une note est donnée à chaque entreprise selon les critères suivants :

- 60% concerne la valeur technique de l'offre
- 40 % concerne le coût de la prestation.

M. ROBIN fait un résumé de l'analyse menée pour chaque entreprise et reprend lot par lot, les valeurs minimales et maximales arrondies des propositions ainsi que l'entreprise la mieux disante

Lot n°01 : VRD (5 offres)

Propositions comprises entre 38 000 et 70 000 €. L'entreprise Chabanon de Chaintré est la mieux disante avec une offre à 38 000 €

Lot n°02 : Démolition, gros œuvre, maçonnerie (5 offres)

Propositions entre 273 000 et 449 000 €. L'entreprise Blanchard de Cuisery est la mieux disante avec une offre à 273 580,99 € avec une option (ravalement de façade existante) à 10 818,85 €.

Lot n°03 : Charpente bois, couverture, zinguerie (5 offres)

Propositions entre 27 900 et 47 000 €. L'entreprise Saône Seille charpente de Cuisery est la mieux disante avec une offre à 30 317,85 €.

Lot n°04 : Etanchéité (2 offres)

Propositions entre 9 400 et 10 094 €. L'entreprise Dazy de Replonges est la mieux disante avec une offre à 9 456,61 €.

Lot n°05 : Menuiserie aluminium, serrurerie (5 offres)

Propositions entre 90 000 et 134 000 €. L'entreprise Breuil de Charnay-les-Mâcon est la mieux disante avec une offre à 110 000 € avec une option (garde corps) à 1 000 €.

Lot n°06 : Menuiseries intérieures bois, revêtements parquets (6 offres)

Propositions entre 37 200 et 47 860 €. L'entreprise Laffay de Saint-léger sous le Buffières est la mieux disante avec une offre à 37 255,20 €

Lot n°07 : Plâtrerie, peinture (4 offres)

Propositions entre 74 300 et 91 700 €. L'entreprise Manigand Martins de Ozan est la mieux disante avec une offre à 74 381,92 €.

Lot n°08 : Carrelages, faïences (2 offres)

Propositions entre 49 150 et 51 000 €. L'entreprise Berry de Saint-André-de-Bâgé est la mieux disante avec une offre à 49 152,80 €

Lot n°09 : Faux-plafonds (4 offres)

Propositions entre 12 500 et 16 350 €. L'entreprise Gault de Chevagny-les-Chevrières est la mieux disante avec une offre à 12 508,80 €.

Lot n°10 : Electricité courants forts, courants faibles (5 offres)

Propositions entre 66 600 et 84 800 €. L'entreprise Cordier d'Ozan est la mieux disante avec une offre à 66 693,20 €.

Lot n°11 : Plomberie, sanitaire (2 offres)

Propositions entre 26 200 et 26 340 €. L'entreprise Magnin de La roche Vineuse est la mieux disante avec une offre à 26 200 €.

Lot n°12 : chauffage, ventilation (2 offres)

Propositions entre 90 000 et 95 300 €. L'entreprise Guérin de La Chapelle de Guinchay est la mieux disante avec une offre à 90 034,54 €.

Lot n°13 : Ascenseur (3 offres)

Propositions entre 22 400 et 27 850 €. L'entreprise Otis de Dijon est la mieux disante avec une offre à 22 400 € avec option (maintenance) à 1 000 € par an.

Lot n°14 : Equipement cuisine (3 offres)

Propositions entre 25 850 et 36 300 €. L'entreprise Cuny de Bourg-en-Bresse est la mieux disante avec une offre à 25 850 €.

Les options proposées pour les lots 12 et 14 ne sont pas retenues.

Le prix global hors option s'élève donc à 865 831,91 euros HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, retient donc les entreprises suivantes :

Lot n°01, Chabanon

Lot n°02, Blanchard

Lot n°03, Saône Seille charpente

Lot n°04, Dazy

Lot n°05, Breuil

Lot n°06, Laffay

Lot n°07, Manigand Martins

Lot n°08, Berry

Lot n°09, Gault

Lot n°10, Cordier

Lot n°11, Magnin

Lot n°12, Guérin

Lot n°13, Otis

Lot n°14, Cuny.

Les courriers des entreprises non retenues seront adressés par la Mairie très rapidement. L'architecte prépare les dossiers de marché des entreprises retenues. Une première réunion de chantier devra ensuite être organisée à la suite de ces échanges.

2) Questions diverses :

* Une réparation sur la chaudière de l'école doit être faite. Le devis de l'entreprise Gamma Therm d'un montant de 173,20 € est accepté par le Conseil Municipal.

*M. PERDRIX informe le conseil que l'entreprise CARARRA a commencé les travaux au cimetière pour la pose d'un colombarium.

* Mme le Maire précise qu'une demande d'autorisation de voirie a été demandée à la DRI pour la création d'un passage piétons entre la pharmacie et les commerces.

Prochaine réunion le 19 Janvier 2012 à 20 h00

Le Maire

AVIS

Le bureau est fermé jusqu'au 02 Janvier inclus. En cas d'urgence uniquement, vous pouvez joindre Mme le Maire au 0385339180 ou un de ses adjoints au 0385339044 ou au 0385331089.

Les permanences de Mme le Maire du 24/12 et du 31/12 sont maintenues de 11h à 12h

Notez que les inscriptions sur la liste électorale sont reçues jusqu'au 31 Décembre 2011.